



## AVIS

(Art. D65 et R21 du Code de l'environnement)

Concerne la demande de permis unique introduite par S.A. GARAGE RENARD, rue Sainte Barbe, 33 à 5651 Somzée pour maintenir en activité une concession automobile avec un atelier d'entretien et de réparation de véhicules, une carrosserie, un car-wash, une installation de stockage temporaire sur le site de production de déchets dangereux et divers dépôts et activités de classe 3 et ce, à la même adresse.

En date du 19/09/2023 le Fonctionnaire technique a déclaré le dossier complet et recevable et informe qu'il n'impose pas d'étude d'incidences sur l'environnement. Cette décision est consultable durant 15 jours à partir du 02/10/2023 à l'Administration communale, service environnement, place de l'Hôtel de Ville 5 à Walcourt chaque jour ouvrable de 9 à 12 h et de 14 à 16h.

Pour une consultation en dehors de ces horaires, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service (071/61.06.19 – [environnement@walcourt.be](mailto:environnement@walcourt.be))

Walcourt, le 22/09/2023